

## PLONGEE VIRTUELLE

(1er Prix)

***Article 94 de la Déclaration Intergalactique des Droits des Enfants : « Tout enfant âgé de seize ans doit obligatoirement participer à l'initiation à la vie adulte sur « Ados 5 » pendant une durée de deux ans ».***

Jade allait avoir seize ans le lendemain et cette loi ne lui plaisait pas du tout. Non seulement elle ne pourrait pas fêter son anniversaire – « Quoique la vie de famille, c'est pas mon truc ! », se disait-elle –, de plus il fallait qu'elle prépare ses valises et elle détestait cette idée. Et pire encore : aller dans une sorte d'école toute la journée pendant deux ans ! Dur pour elle qui séchait les cours autant qu'elle le pouvait.

**JOUR J, STRASBOURG, 8h30, année 2062.** Les yeux rivés au plafond, Jade n'avait pas dormi. Il était 8h30 du matin et elle partait dans deux heures pour Paris, au local scientifique où elle serait examinée afin de voir si elle était en bonne santé. Ensuite elle serait téléportée jusqu'à la planète « Ados 5 ».

**PARIS, 12h01.** Voilà, se dit-elle, je ne vais pas revoir Strasbourg avant au moins deux ans. Elle rentra alors dans le local scientifique. Il était bondé, rien que des ados. Elle fit la queue comme tout le monde. Ça commençait bien !

Après cinq heures d'attente, Jade fut accueillie par un scientifique et un médecin. A son grand soulagement, il s'agissait de deux femmes. Après l'avoir auscultée, elles lui indiquèrent le chemin vers la prochaine étape : le téléporteur. Jade sentit le stress la gagner et elle pensa : Pfff, j'suis pas une froussarde. Alors elle se redressa et marcha tranquillement dans le couloir interminable. Après quelques secondes, elle arriva dans une pièce presque vide et assez sombre où elle vit une sorte de cabine. Elle avança jusqu'à la porte afin de lire les instructions, inscrites en gros caractères. Après les avoir lues, elle rentra dans le téléporteur.

**ADOS 5, 18h30 heure locale, année 1.** Jade arriva dans une pièce identique à celle du départ. Mais cette fois-ci, elle fut accueillie par des militaires. Ils identifièrent la puce cervicale qui avait été implantée dans son cerveau avant le départ. (Comme s'ils étaient des chiens, les ados avaient tous un numéro de code permettant d'être reconnus où qu'ils aillent et cela avait fait rire Jade.) On lui montra sa chambre et on lui expliqua le règlement qui était très strict. Il y aurait une activité différente chaque mois et elle serait obligée d'y participer. De plus, chaque premier jour du mois, elle devrait se rendre dans la salle Ados01 pour recevoir les informations mensuelles obligatoires via la puce cervicale électronique. Le lendemain, Jade fit la connaissance d'Ingrid, une Américaine avec laquelle elle se rendit à la salle Ados01 pour l'injection du contenu des informations de leur programme : elles allaient découvrir la violence faite aux petites filles dans les années 2000 et les garçons, la vie des enfants soldats à la même époque. L'initiation commençait sans douceur...

**ADOS 5, années 1 et 2.** Tous les jours, Jade et Ingrid, allaient dans la salle Ados03 pour pratiquer leur plongée virtuelle. Il y avait plusieurs lits au-dessus desquels pendaient des casques qu'elles plaçaient sur leurs têtes. Mises chacune dans la peau d'une petite fille, elle vécurent tour à tour comme une enfant maltraitée, une « Restavec » Haïtienne, une fillette violée, mise en esclavage. Chaque jour, c'était de pire en pire ! Dans la salle à côté, Dimitry un Australien aborigène, se trouvait dans la peau d'un enfant soldat, obligé de se servir de son arme ; et souvent, il hurlait et se débattait afin d'arracher son casque. En vain. Jade et Ingrid n'en pouvaient plus ; chacune réagissait à sa manière, parfois, Ingrid enlevait son casque et sortait en pleurs, alors que Jade ne laissait apparaître aucune expression sur son visage. Tous, garçons et filles

étaient choqués, meurtris. Ils ne s'attendaient vraiment pas à ça. Ils prenaient enfin conscience de leur chance d'avoir été protégés de tous les mauvais traitements que les adultes pouvaient faire subir aux enfants si l'on n'y prenait pas garde !

**A la fin de l'initiation**, ils rentrèrent chez eux bien différents, prêts à prendre leurs responsabilités en main et à défendre les droits des enfants. Peu après son retour, Jade annonça même à ses parents qu'elle avait décidé de devenir magistrate intergalactique afin de faire appliquer les lois et éviter que les hommes fassent les mêmes erreurs que dans le passé.

Morgane Huteau  
Johanna Nerambourg  
Seconde professionnelle  
CFTA de Montfort-sur-Meu (35)